



## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

TABLE DES MATIERES .....	1
INTRODUCTION .....	1
DE LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI.....	3
CADRE LEGAL : REGLEMENTATION EN MATIERE DE PLACEMENT ET DEFINITIONS .....	3
MISE EN ŒUVRE : PREPARATION DE L'ENQUETE QUALITATIVE.....	4
METHODOLOGIE : DESCRIPTION DE L'ENQUETE .....	5
LES OBJECTIFS POURSUIVIS.....	5
LES AGENCES INTERROGEES .....	5
LES MODES DE PASSATION .....	5
LE RAPPORT ET L'ANALYSE DES RESULTATS.....	5
LES LIMITES METHODOLOGIQUES .....	6
RAPPORT : PRINCIPAUX OBJECTIFS .....	6

### INFORMATIONS GENERALES ET DONNEES ANNUELLES

INFORMATIONS GENERALES .....	8
DONNEES ANNUELLES .....	8
MOTIF DE RECOURS AUX TRAVAILLEURS INTERIMAIRES.....	8
SECTEUR D'ACTIVITES .....	8

### RESULTATS DES AGENCES DE TRAVAIL INTERIMAIRE

PARTICIPATION DES AGENCES.....	10
NOMBRE DE CONTRATS GERES PAR LES AGENCES .....	11
METIERS LES PLUS PLEBISCITES .....	12
METIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES PARTICULIERS .....	12
MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES ENTREPRISES .....	16
METIERS POUR LESQUELS IL Y A LE PLUS DE DIFFICULTES DE RECRUTEMENT .....	22
DEGRE, FRÉQUENCE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS.....	26
DEGRE DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT.....	27
FREQUENCE DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT .....	29
CAUSES DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT .....	31

### ANALYSE HISTORIQUE DES METIERS LES PLUS PLEBISCITES

METIERS LES PLUS PLEBISCITES ENTRE 2013 ET 2016.....	35
--	----

# INTRODUCTION

*Rapport qualitatif réalisé dans le cadre de l'agrément des agences de travail intérimaire  
soumis aux membres de la Chambre de concertation pour validation.*

## DE LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

La connaissance des composantes, des dynamiques et des modes de régulation du marché de l'emploi wallon est un enjeu majeur pour le développement économique et social de la Wallonie. La compréhension du marché relatif aux activités des agences de placement et des agences de travail intérimaire implique une plus grande transparence de la part de ses acteurs : services publics, entreprises, travailleurs, agences de placement, agences de travail intérimaire, etc.

Si de nombreuses entreprises parviennent à pourvoir rapidement leurs postes vacants, pour certains métiers ou fonctions, des difficultés de recrutement, voire des pénuries de main-d'œuvre, sont observées. Le rôle des agences de placement et des agences de travail intérimaire est de faciliter la rencontre entre l'offre d'emploi des entreprises et/ou la demande d'emploi des particuliers.

A la fois acteurs et observateurs des mécanismes d'appariement, les intermédiaires du marché de l'emploi jouent un rôle de plus en plus important dans l'accompagnement et le placement des personnes tout en contribuant au développement économique des entreprises. Conscient de ces enjeux, le Gouvernement a mis en œuvre une gestion mixte du marché, renforçant les collaborations entre les acteurs publics, les acteurs privés et les travailleurs.

Dans ce contexte, divers outils sont mis au point pour appréhender les réalités complexes et recueillir diverses données. Ainsi, des flux administratifs (bases de données, données quantitatives, etc.), des enquêtes rendent compte aujourd'hui de la situation ou des évolutions du marché.

Ces moyens comprennent une *enquête qualitative annuelle* qui identifie les difficultés rencontrées par les employeurs pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre ainsi que par les particuliers qui recherchent un emploi. Cette enquête recueille les informations relatives à la profession recherchée par les travailleurs et au niveau d'exigence des employeurs en matière d'expérience ou de qualification des travailleurs, telles qu'appréhendées par les agences de placement et par les agences de travail intérimaire.

## CADRE LEGAL : REGLEMENTATION EN MATIERE DE PLACEMENT ET DEFINITIONS

L'enquête dont les résultats sont présentés ici prend place dans le cadre de la réglementation de l'activité de placement en Wallonie. Cette réglementation impose à chaque agence de placement et chaque agence de travail intérimaire la compétence professionnelle, la protection des travailleurs et la qualité des prestations. Elle transpose les nouvelles normes de l'organisation internationale du travail (convention n° 181 de l'OIT concernant les agences d'emploi) et s'applique au territoire de la Wallonie (hors Communauté germanophone).

Le décret s'applique, à toute agence de placement et à toute agence de travail intérimaire. Il ne s'applique pas aux services publics de l'emploi, au bureau de sélection des services publics fédéraux ou régionaux, aux services de placement des gens de mer, aux centres publics d'action sociale, aux Universités et Hautes Ecoles, aux Ecoles supérieures des Arts et aux Instituts supérieurs d'Architecture, aux Missions régionales pour l'emploi ni aux entreprises d'insertion.

L'agence de placement est définie comme la personne morale ou la personne physique qui preste elle-même, pour son compte ou pour compte d'un tiers, ou fait prester par un tiers, les services de placement détaillés ci-après (2 à 7), sous quelque dénomination que ce soit, à titre principal ou accessoire, à titre onéreux ou gratuit.

L'agence de travail intérimaire est la personne physique ou la personne morale constituée sous une forme commerciale qui preste elle-même, pour son compte ou pour compte d'un tiers, ou fait prester par un tiers, le service de travail intérimaire.

### Bases légales

Décret du 3 avril 2009, relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement

Arrêté d'exécution du Gouvernement wallon du 10 décembre 2009

Sept types de services font ainsi l'objet d'agrément/d'enregistrements spécifiques :

- le service de travail intérimaire (1),
- le service de recherche d'emploi (2),
- le service de recrutement et de sélection (3),
- le service d'insertion (4),
- le service d'outplacement (5),
- le service de placement de sportifs professionnels (6);
- le service de placement d'artistes de spectacle (7).

Le travailleur est défini comme la personne physique prestant ou cherchant à prester une activité professionnelle sous l'autorité d'un employeur ou à titre indépendant.

L'employeur désigne toute personne physique ou morale faisant appel aux services prestés par une agence de placement ou fixant des tâches et qui en supervise l'exécution.

« L'agence de travail intérimaire agréée est tenue de fournir aux Services que le Gouvernement désigne et selon les modalités qu'il détermine les données utiles à la transparence du marché régional du travail. »

Décret du 3 avril 2009 relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement, chapitre IV, section 2, article 12.

Par utilisateur, on entend toute personne physique ou morale pour laquelle et sous le contrôle et la direction de laquelle un travailleur intérimaire travaille de manière temporaire.

Décret du 3 avril 2009 relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement, chapitre I, article 1.

Le Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle de la DGO6 du Service Public de Wallonie gère et assure le suivi de l'ensemble des dossiers d'agrément<sup>1</sup>. Les agences de travail intérimaire qui font l'objet du présent rapport qualitatif, sont tenues de respecter une série de conditions détaillées dans le décret.

## MISE EN ŒUVRE : PREPARATION DE L'ENQUETE QUALITATIVE

Le Gouvernement a institué une « Chambre de concertation », prévue dans le décret du 3 avril 2009 (chapitre VI, article 14, §4). Cette Chambre organise la concertation avec les agences de placement et les agences de travail intérimaire dans différents domaines dont la diffusion d'information dans le cadre de la transparence du marché de l'emploi régional.

Outre un Président et un Vice-Président, la Chambre de concertation regroupe des représentants :

- des organisations représentatives des employeurs ;
- des organisations représentatives des travailleurs ;
- du membre du Gouvernement qui a l'emploi dans ses attributions ;
- des Services du Gouvernement wallon ;
- du Forem ;
- de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps).

Le rapport utilisé pour l'enquête qualitative a été préparé et validé par la Chambre de concertation. Le routage et l'organisation logistique de l'enquête ont été intégralement pris en charge par le Service Public de Wallonie (DGO6). Depuis la mise en place d'un rapport en ligne en 2014, Federgon, la fédération des partenaires de l'emploi, ne collecte plus de données auprès de ses membres. La préparation du dispositif d'enquête, le nettoyage, le traitement des données, la production des tableaux de données et la rédaction de ce rapport ont été réalisés par le Service Veille, Analyse et Prospective du Marché de l'emploi du Forem.

Le recueil des données auprès des agences de placement et des agences de travail intérimaire a été réalisé sous la supervision de la Chambre de concertation. Le présent rapport présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des agences agréées de travail intérimaire. Les agences de placement enregistrées font l'objet d'un rapport distinct.

<sup>1</sup> Le lecteur intéressé trouvera plus d'informations sur la législation et les conditions d'octroi d'agrément à l'adresse : <http://emploi.wallonie.be/home/creation-demplacement/agences-de-placement.html>

## METHODOLOGIE : DESCRIPTION DE L'ENQUETE

### Définitions

#### Agence de travail intérimaire:

La personne physique ou la personne morale constituée sous une forme commerciale qui preste elle-même, pour son compte ou pour compte d'un tiers, ou fait prester par un tiers, le service de travail intérimaire.

#### Service de travail intérimaire:

L'embauche de travailleurs, effectuée par une agence de travail intérimaire, afin de les mettre à disposition d'utilisateurs en vue de l'exécution d'un travail temporaire autorisé par ou en vertu du Chapitre II de la loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à la disposition d'utilisateurs.

*Décret du 3 avril 2009 relatif à l'enregistrement ou à l'agrément des agences de placement, chapitre I, article 1.*

#### Bureau:

Siège d'exploitation d'une agence.

### LES OBJECTIFS POURSUIVIS

- Identifier les métiers pour lesquels des emplois sont offerts par les employeurs/des attentes sont formulées par les particuliers ;
- Identifier les profils proposés par les particuliers et ceux recherchés par les entreprises ;
- Identifier les métiers pour lesquels il existe des difficultés de recrutement, d'insertion, de recherche d'emploi, de réorientation,... ;
- Identifier les raisons perçues par les agences de travail intérimaire de ces difficultés (autant du chef des particuliers que des entreprises).

### LES AGENCES INTERROGÉES

Devaiant répondre aux enquêtes 2017, les agences de travail intérimaire :

- agréées par la Wallonie ;
- actives sur le territoire wallon (hors Communauté germanophone) ;
- ayant exercé une activité au cours de l'année 2016.

### LES MODES DE PASSATION

Depuis 2014, les données sont recueillies via une application en ligne gérée par le Service Public de Wallonie (DGO6) mais les agences ont encore le choix de remettre leur rapport sous format papier.

### LE RAPPORT ET L'ANALYSE DES RESULTATS

Les données transmises par le Service Public de Wallonie (DGO6) se présentent sous la structure suivante :

- informations générales<sup>2</sup>, à savoir :
  - numéro d'agrément,
  - année du rapport d'activité,
  - numéro de dossier ;
- données annuelles concernant les intérimaires et les utilisateurs, à savoir :
  - nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du rapport,
  - nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat au cours de l'année du rapport,
  - nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat et au 31 décembre de l'année du rapport,
  - nombre d'utilisateurs établis sur le territoire de la région wallonne de langue française,
  - nombre total d'heures prestées en région wallonne de langue française au cours de l'année étudiée,
  - nombre total d'heures payées en région wallonne de langue française,
  - nombre d'entreprises utilisatrices ayant occupé des travailleurs intérimaires pour un nombre total d'heures supérieur à 40% du nombre total d'heures prestées,
  - nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d'un utilisateur en région wallonne de langue française selon le motif de recours aux travailleurs intérimaires,
  - nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d'un utilisateur en région wallonne de langue française selon le secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice ;
- données sur les efforts accomplis par l'agence en matière de formation continue de ses travailleurs fixes, à savoir (non analysées dans ce rapport):
  - intitulé de la formation,
  - nombre de travailleurs concernés,
  - nombre d'heures de formation et coût de la formation ;
- données utiles à la transparence du marché de l'emploi, à savoir :

<sup>2</sup> Les données signalétiques des agences (nom de l'agence, numéro d'entreprise et adresse) n'ont pas été communiquées au Forem.

- nombre de contrats gérés par l'agence,
- principaux métiers pour lesquels des demandes sont formulées par les employeurs,
- principaux métiers pour lesquels des demandes sont formulées par les particuliers,
- métiers pour lesquels il y a le plus de difficultés de recrutement, fréquences et causes de ces difficultés telles que perçues par les agences (tant au niveau du profil des candidats que des exigences réclamées par les employeurs).

L'enquête qualitative est réalisée à partir de questions semi-ouvertes faisant appel à l'expérience des répondants (pour les métiers les plus demandés dans les offres et les demandes d'emploi, les métiers en difficulté de recrutement ainsi que les métiers qui ont permis un accès au marché du travail) et des questions fermées (sur le degré, la fréquence et les causes des difficultés évoquées). Les données recueillies ont été analysées selon une approche tant quantitative que qualitative. En effet, certaines questions relevaient de comptage<sup>3</sup> (par exemple, « *quel était le nombre de contrats gérés par le bureau au cours de l'année de référence ?* »). Les réponses se sont vues attribuer des codes afin de permettre des agrégations statistiques.

Afin d'homogénéiser l'encodage des intitulés des métiers entre les différentes agences, une liste arborescente de plus de 850 métiers est associée au rapport. Cette liste est issue du Référentiel Emploi Métier développé par le Forem et permet d'agrèger les métiers par catégories professionnelles. Une interface électronique permet d'accéder à un choix réduit de métiers après avoir introduit une partie de mot-clé ou une acception coutumière à l'agence pour dénommer un métier.

**A noter qu'un projet de révision du formulaire de rapport d'activités à destination des agences agréées de travail intérimaire est actuellement en cours au sein de la Chambre de concertation mais est sans effet sur les résultats de l'enquête 2017 (données 2016).**

Ce rapport présente un état des lieux du marché du travail intérimaire en 2016 : 98 rapports d'activité complétés ont été restitués en 2017. Des informations sur les non-réponses aux questions spécifiques sont indiquées dans le rapport lorsque des nuances sont nécessaires.

<sup>3</sup> Les volumes communiqués par les agences peuvent être reconstruits ; il peut s'agir tant d'une information stockée dans une base de données que d'une estimation basée sur le souvenir.

Contrairement aux éditions précédentes, aucune information n'a été captée au niveau local. Une déclinaison des résultats par bassin n'est donc plus possible. La recentralisation de la collecte a également eu une incidence sur la qualité des données recueillies en termes de citations, de métiers différents cités et de taux de remplissage. En raison de ce changement, l'analyse historique des difficultés de recrutement avant 2013 n'est plus possible non plus.

## LES LIMITES METHODOLOGIQUES

Toute enquête de terrain présente des biais. Dans une enquête qualitative à portée rétrospective, par définition, les réponses apportées par les répondants peuvent être reconstruites. Cette observation est importante à mentionner, d'autant plus que la période de collecte des données est éloignée de la période de référence par intervalle de plus de six mois. Les données peuvent donc appartenir au domaine des représentations mentales autant qu'au domaine de l'observation objective. L'approche qualitative vise avant tout à recueillir des informations fines, précises et réfléchies sur le thème abordé. Les volumes demandés, en lien avec les déclarations des répondants, permettent d'affiner ces représentations.

## RAPPORT : PRINCIPAUX OBJECTIFS

Ce rapport décrit les principaux résultats de l'exercice 2017 relatif aux données de 2016 et pour lesquels la collecte a été réalisée au second semestre 2017. Tout en présentant des aspects méthodologiques et techniques incitant à la rigueur, l'abord quantitatif se veut plus descriptif que statistique. Il propose une vue globale des résultats de l'enquête qualitative : les métiers qui font l'objet de demandes de la part des particuliers et d'offres de la part des employeurs ; les difficultés de recrutement... tels qu'appréhendés par les agences agréées de travail intérimaire en Wallonie. L'analyse permet aussi de comparer les résultats avec ceux des années antérieures (depuis 2013).

Enfin, ce rapport ne vise pas à mettre en perspective les données recueillies dans le cadre de cette enquête qualitative avec des données ou informations provenant d'autres sources.

Pour rappel, les agences de placement enregistrées font l'objet d'un rapport distinct.

# **INFORMATIONS GENERALES ET DONNEES ANNUELLES**

## INFORMATIONS GENERALES

**Tableau 1 – Nombre d’agences ayant rendu un rapport d’activité complété, 2013-2016**

	2013	2014	2015	2016
Nombre d’agences ayant rendu un rapport d’activité complété	74	95	95	98

Au total, 98 agences de travail intérimaire ont remis un rapport d’activité complété pour 2016.

## DONNEES ANNUELLES

**Tableau 2 – Nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat, d’utilisateurs, d’heures prestées et d’heures payées en Wallonie de langue française, 2013-2016**

	2016	Evol. 2013-16 (en %)	Evol. 2015-16 (en %)
Nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat au cours de l’année du rapport	198.212	+4,2%	-1,3%
Nombre total d’utilisateurs établis sur le territoire de la Wallonie de langue française	35.827	+64,6%	+12,6%
Nombre total d’heures prestées en Wallonie de langue française au cours de l’année étudiée	34.960.242	+20,2%	+21,1%
Nombre total d’heures payées en Wallonie de langue française	37.262.633	+20,5%	+21,7%

Sur la période 2013 à 2016, des augmentations sont observées en termes de personnes ayant conclu un contrat, d’utilisateurs, d’heures prestées et d’heures payées. Entre 2015 et 2016, on note toutefois une légère diminution du nombre de personnes ayant conclu au moins un contrat (-1,3 %). En 2016, le nombre d’entreprises utilisatrices ayant occupé des travailleurs intérimaires pour un nombre total d’heures supérieur à 40% du nombre total d’heures prestées s’élève à 66.

## MOTIF DE RECOURS AUX TRAVAILLEURS INTERIMAIRES

**Tableau 3 – Nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d’un utilisateur en Wallonie de langue française selon le motif d’occupation, 2013-2016**

	2016		Evol. 2013-16 (en p. p.)	Evol. 2015-16 (en p.p.)
	Total	%		
Remplacement d’un travailleur permanent	71.862	36,2%	-3,4	-3,8
Surcroît temporaire de travail	119.990	60,4%	+5,8	+3,3
Exécution d’un travail exceptionnel	6.144	3,1%	-1,6	+0,4
Prestations artistiques pour le compte d’un utilisateur occasionnel	607	0,3%	-0,7	+0,2
<b>Total</b>	<b>198.603</b>	<b>100%</b>		

Le premier motif de recours à un travailleur intérimaire est le surcroît temporaire de travail (60,4 %). Le remplacement d’un travailleur permanent vient en seconde position (36,2 %). A l’inverse du surcroît temporaire de travail (+3,3 p.p. entre 2015 et 2016 et +5,8 p.p. entre 2013 et 2016), la part relative au remplacement d’un travailleur permanent tend à diminuer sur la période (-3,8 p.p. entre 2015 et 2016 et -3,4 p.p. entre 2013 et 2016).

## SECTEUR D'ACTIVITES

**Tableau 4 – Nombre de travailleurs intérimaires mis à disposition d'un utilisateur en Wallonie de langue française selon le secteur d'activités (uniquement les commissions paritaires comptant au moins 1.000 travailleurs intérimaires), 2013-2016**

L'information est connue pour 94,1% des travailleurs intérimaires en 2016, contre 93,6% en 2015. Au total, quelques 106 commissions paritaires différentes ont été citées, contre 96 en 2015.

La part relative à la CP140 (transport) augmente sur la période 2013 à 2016, tandis que celles relatives aux CP 100 (auxiliaire pour ouvriers), 202 (employés du commerce de détail alimentaire), 111 (constructions métallique, mécanique et électrique) et 121 (entreprises de nettoyage et de désinfection) diminuent. Entre 2015 et 2016, une diminution est observée pour la part relative à la CP 201 (commerce de détail indépendant) et une augmentation pour la part relative à la CP 124 (construction).

N°	Commission paritaire (CP)	2016		Evol. 2013-16 (en p. p.)	Evol. 2015-16 (en p. p.)
		Total	%		
200	CP auxiliaire pour employés	20.185	10,8%	+0,0	-0,3
201	CP du commerce de détail indépendant	19.612	10,5%	+0,8	-1,0
302	CP de l'industrie hôtelière	18.945	10,1%	-0,6	-0,7
118	CP de l'industrie alimentaire	15.890	8,5%	-0,3	-0,4
140	CP du transport	14.914	8,0%	+1,8	-0,1
311	CP des grandes entreprises de vente au détail	12.475	6,7%	+0,0	-0,4
111	CP des constructions métallique, mécanique et électrique	8.784	4,7%	-1,7	-0,3
100	CP auxiliaire pour ouvriers	6.248	3,3%	-2,8	-0,2
202	CP pour les employés du commerce de détail alimentaire	6.117	3,3%	-1,8	-0,3
149	CP des secteurs connexes aux constructions métallique, mécanique et électrique	5.976	3,2%	+0,3	+0,1
121	CP pour les entreprises de nettoyage et de désinfection	4.937	2,6%	-1,4	-0,3
119	CP du commerce alimentaire	4.905	2,6%	-0,9	-0,1
116	CP de l'industrie chimique	4.719	2,5%	-0,8	-0,1
124	CP de la construction	4.257	2,3%	+0,3	+1,3
330	CP des établissements et des services de santé	3.907	2,1%	-0,1	+0,5
207	CP pour employés de l'industrie chimique	3.145	1,7%	+0,3	+0,3
112	CP des entreprises de garage	2.282	1,2%	-0,1	+0,4
333	CP pour les attractions touristiques	1.958	1,0%	+0,7	-0,1
145	CP pour les entreprises horticoles	1.827	1,0%	+0,3	+0,1
312	CP des grands magasins	1.770	0,9%	+0,2	-0,4
209	CP pour employés des fabrications métalliques	1.703	0,9%	-0,2	+0,3
126	CP de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois	1.513	0,8%	-0,2	+0,0
226	CP pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activité connexes	1.273	0,7%	-0,6	+0,0
110	CP pour l'entretien du textile	1.231	0,7%	+0,1	+0,0
142	CP pour les entreprises de valorisation de matières premières de récupération	1.065	0,6%	-0,2	+0,0
220	CP pour les employés de l'industrie alimentaire	1.015	0,5%	-0,2	+0,0
Autres		16.803	9,0%	-2,9	+0,5
Sous-total		186.857	100%		
Indéterminé		11.746			
TOTAL		198.603			

**RESULTATS DES AGENCES  
AGREEES DE TRAVAIL  
INTERIMAIRE**

## PARTICIPATION DES AGENCES

**Tableau 5 – Nombre de rapports d’activités rendus complétés et rapports exploités, 2013-2016**

	2013	2014	2015	2016
Nombre de rapports d’activité rendus complétés	74	95	95	98
Nombre de rapports sans données utiles à la transparence du marché régional	10	3	2	0
Nombre de rapports exploités dans le cadre de la transparence du marché régional	64	92	93	98

Tous les 98 rapports d’activité rendus complétés en 2017 (données 2016) contenaient des données utiles à la transparence du marché de l’emploi.

**Tableau 6 – Nombre d’agences de travail intérimaire selon leur taille (en nombre de contrats gérés), 2013-2016**

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des agences de travail intérimaire en fonction du nombre de contrats gérés. Plusieurs tailles ont été définies, en fonction du volume de demandes traitées.

Taille (en contrats gérés par l’agence)	2016		Evol. 2013-16	Evol. 2015-16
	Nombre	%		
0 ou non réponse	2	2,0%	+1	+1
1 à 9	5	5,1%	+2	-1
10 à 49	6	6,1%	+2	+2
50 à 99	3	3,1%	+2	-5
100 à 199	4	4,1%	+1	+1
200 à 499	15	15,3%	+2	+2
500 à 999	4	4,1%	-3	-7
1.000 à 1.999	7	7,1%	+1	+2
2.000 à 4.999	14	14,3%	+4	+3
5.000 à 9.999	8	8,2%	+7	+1
10.000 et plus	30	30,6%	+15	+6
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	<b>100%</b>	<b>+34</b>	<b>+5</b>

En 2016, 30 agences de travail intérimaire ont géré 10.000 contrats et plus, contre 24 en 2015.

## NOMBRE DE CONTRATS GERES PAR LES AGENCES

**Tableau 7 – Nombre de contrats gérés selon la taille des agences de travail intérimaire (en nombre de contrats gérés), 2013-2016**

Taille (en contrats gérés par l’agence)	2016		Evol. 2013-16 (en p. p.)	Evol. 2015-16 (en p. p.)
	Nombre	%		
Moins de 10.000	127.366	5,5%	+3,2	+0,4
10.000-49.999	512.102	22,3%	+13,5	+4,9
50.000-99.999	462.991	20,2%	+12,8	+4,2
100.000-199.999	245.129	10,7%	+10,7	-17,3
200.000-499.999	948.000	41,3%	+19,7	+7,8
500.000 et plus	0	0,0%	-59,9	+0,0
<b>TOTAL</b>	<b>2.295.588</b>	<b>100,0%</b>		

Au total, 2.295.588 contrats ont été gérés en 2016 par les 98 agences de travail intérimaire ayant complété la partie utile à la transparence du marché de l’emploi, soit 9,1 % de plus par rapport à 2015. 30,6 % des agences de travail intérimaire ont géré 10.000 contrats et plus chacune, soit à elle seules 94,5 % du total des contrats. Par rapport à 2015, on observe une diminution de la part relative aux agences de travail ayant gérés entre 100.000 et 200.000 contrats (-17,3 p.p.).

## METIERS LES PLUS PLEBISCITES

### METIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES PARTICULIERS

Le rapport recueille par évocation : une liste de métiers ; pour chaque métier évoqué, le volume estimé de candidats inscrits. La notion de candidat est ici utilisée pour quantifier l'offre de travail intérimaire des particuliers. A noter qu'une même personne peut s'inscrire pour le même métier dans plusieurs agences. Par ailleurs, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important. Cet indicateur doit dès lors être interprété avec prudence.

Les répondants ont la possibilité d'indiquer jusqu'à quinze métiers et sont invités à choisir l'intitulé de métier correspondant le mieux à la réalité professionnelle à évoquer dans la liste des métiers proposée avec le rapport (sur la base d'un mot-clé ou d'une partie de ce mot).

L'utilisation de cette liste de métiers, associée à un code structuré, permet des regroupements en domaines professionnels. S'ils ne trouvent pas l'intitulé recherché, ils peuvent le libeller librement. Lors du traitement des rapports, les intitulés libres sont recodés.

On entend par « nombre de citations », le nombre total d'occurrences métiers. Le « taux de remplissage » permet de rendre compte d'une année à l'autre de la façon dont a été complété le champ relatif au métier. Plus ce taux est élevé, plus il tend à indiquer une large variété de métiers cités parmi ceux les plus demandés par les particuliers.

**Tableau 8 – Nombre de citations, de candidats et taux de remplissage, 2013-2016**

	2013	2014	2015	2016
Nombre de citations <sup>4</sup>	232	302	331	302
Nombre de métiers différents parmi les citations <sup>5</sup>	89	112	111	102
Nombre total de candidats <sup>6</sup>	137.867	159.964	196.736	164.972
Taux de remplissage <sup>7</sup>	24,2%	21,9%	23,7%	21%

<sup>4</sup> Dont 11 citations qui n'ont pas pu être recodées selon la nomenclature R.E.M du Forem en 2016. En volume, cela représente 6.167 candidats.

<sup>5</sup> En ROME 5 chiffres.

<sup>6</sup> Cette information est manquante pour 2 citations.

<sup>7</sup> Calculé en divisant le nombre de citations par le nombre de réponses possibles, soit le nombre de rapports exploités multiplié par les 15 possibilités d'indiquer un métier.

**Tableau 9 – Nombre de candidats selon le groupe professionnel, 2016**

En 2016, cinq groupes professionnels font l'objet chacun de plus de 12.000 demandes de particuliers et représentent à eux seuls 74,2% des candidats : la logistique, la distribution et la vente, l'Horeca, les services administratifs et commerciaux ainsi que la chimie et énergie.

Les groupes professionnels les plus demandés par les candidats, sur la base du nombre de citations en 2016, sont, dans l'ordre : la logistique, les services administratifs et commerciaux, la distribution et la vente ainsi que le gros œuvre et les travaux publics. Ces groupes font l'objet chacun d'au moins 29 citations. Ensemble, ils représentent 48,5% du total des citations de métiers.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de candidats
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	41	42.373
Distribution et vente	35	28.522
HORECA	16	21.168
Srv. Admin. et commerciaux	36	12.915
Chimie et énergie	6	12.831
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	12	10.985
Mécanique et travail métaux	16	8.171
Formation initiale et continue	2	4.994
Gros œuvre et travaux publics	29	4.692
Transport terrestre et aérien	12	3.100
Fonctions transsectorielles industries de process	8	3.037
Srv. Personnes	8	1.351
Santé (prof. paramédicales)	5	1.088
Agriculture et pêche	8	1.049
Métallurgie et industries lourdes	1	678
Electricité et électronique	6	554
Arts et spectacle	3	272
Second œuvre	16	221
Cadre de la gestion commerciale, banque, assurance	6	156
Cadres de production	6	154
Entretien Maintenance	4	102
Autres industries (graphiques, ameublement)	1	70
Cadres admin. et prof. communication	3	55
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	2	41
Artisans (alimentation, habillement et autres)	2	41
Techniciens d'installation, maintenance	1	40
Force vente	1	35
Informatique	1	35
Artisans matériaux	1	22
Techniciens de production et fabrication	1	15
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	12
<b>Total tous groupes professionnels</b>	<b>291</b>	<b>158.805</b>
Inconnu	11	6.167
<b>TOTAL</b>	<b>302</b>	<b>164.972</b>

**Tableau 10 – Nombre de candidats selon le métier (uniquement les métiers comptant au moins 200 candidats), 2016**

38 métiers comptent plus de 200 candidats en 2016.

Les métiers dans lesquels le plus de candidats sont inscrits en 2016 sont : cariste/manutentionnaire, magasinier, serveur en restauration/chef de rang, opérateur de production en industrie alimentaire et employé administratif/aide-comptable. Chacun compte plus de 11.000 candidats.

Les métiers les plus cités en 2016 sont : employé administratif/aide-comptable, cariste/manutentionnaire, magasinier, manœuvre en construction/bâtiment et technicien de surface. Chacun est cité au moins 11 fois.

*Note : Dans le tableau ci-contre, seuls sont indiqués les métiers enregistrant au moins 200 candidats. Le total du groupe professionnel est de ce fait supérieur à la somme des métiers détaillés.*

Groupe professionnel	Métier (au moins 200 candidats)	Nombre de citations	Nombre de candidats
<b>Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie</b>	Cariste, Manutentionnaire	21	24.141
	Magasinier	16	16.625
	Opérateur(rice) de manœuvre du réseau ferré	2	1.563
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>41</b>	<b>42.373</b>
<b>Distribution et vente</b>	Réassortisseur(se)	10	5.709
	Vendeur(se) en équipement de la personne	2	5.501
	Vendeur(se) en alimentation générale	3	4.519
	Vendeur(se) en prod. utilitaires, outillage	3	3.718
	Caissier(ère) de libre-service	5	3.462
	Opérateur(rice) call-center	6	2.040
	Vendeur(se) détaillant en produits frais	2	1.593
	Vendeur(se) en articles de luxe (non alimentaire)	1	1.115
	Vendeur(se) en articles de sport et de loisirs de plein air	1	679
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>35</b>	<b>28.522</b>
<b>HORECA</b>	Serveur(se) en restauration, Chef de rang	5	16.553
	Employé(e) polyvalent de restauration	3	3.057
	Réceptionniste d'établissement hôtelier, de centre d'hébergement	1	1.172
	Commis de cuisine, cuisine	4	290
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>16</b>	<b>21.168</b>
<b>Srv. Admin. et commerciaux</b>	Employé(e) administratif(ve), aide-comptable	22	11.117
	Secrétaire spécialisé(e)	4	1.131
	Secrétaire généraliste	7	656
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>36</b>	<b>12.915</b>
<b>Chimie et énergie</b>	Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	4	12.741
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>6</b>	<b>12.831</b>
<b>Srv. Ent et Collec. et sécurité publique</b>	Technicien(ne) de surface	11	10.955
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>12</b>	<b>10.985</b>
<b>Mécanique et travail métaux</b>	Opérateur(rice) sur machines d'usinage des métaux	5	7.580
	Ajusteur(se)-mécanicien(ne)	2	235
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>16</b>	<b>8.171</b>

(Suite du tableau précédent)

Groupe professionnel	Métier (au moins 200 candidats)	Nombre de citations	Nombre de candidats
Formation initiale et continue	Formateur(rice)	2	4.994
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>2</b>	<b>4.994</b>
Gros œuvre et travaux publics	Monteur(se) en structures métalliques	1	1.869
	Manceuvre en construction - bâtiment	12	1.705
	Maçon(ne), Plafonneur(euse)	5	811
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>29</b>	<b>4.692</b>
Transport terrestre et aérien	Chauffeur de poids lourd	4	1.486
	Chauffeur de taxi	1	1.100
	Chauffeur-livreur	5	452
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>12</b>	<b>3.100</b>
Fonctions transsectorielles industries de process	Agent(e) main de finition, contrôle et conditionnement	6	2.912
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>8</b>	<b>3.037</b>
Srv. Personnes	Aide-ménager(ère)	4	1.205
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>8</b>	<b>1.351</b>
Santé (prof. paramédicales)	Infirmier(ère) en soins généraux	2	595
	Aide-soignant, Secouriste ambulancier	4	370
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>8</b>	<b>1.049</b>
Agriculture et pêche	Marin	3	774
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>4</b>	<b>809</b>
Métallurgie et industries lourdes	Opérateur(rice) de production des métaux	1	678
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>1</b>	<b>678</b>
Electricité et électronique	Monteur(se-câbleur(se) en équipements électriques	4	450
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>6</b>	<b>554</b>
Arts et spectacle	Régisseur(se) lumière	1	255
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>3</b>	<b>272</b>
<b>Autres</b>		<b>46</b>	<b>999</b>
Total tous groupes professionnels		291	158.805
Inconnu		11	6.167
TOTAL		302	164.972

## MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES ENTREPRISES

Le rapport recueille par évocation : une liste de métiers ; pour chaque métier, le volume estimé de contrats. La notion de contrat est utilisée ici pour quantifier la demande de travail intérimaire des employeurs. Les contrats peuvent être liés à diverses prestations de durée variable ; il arrive que plusieurs contrats se rapportent au même travailleur et/ou au même métier. A noter que le nombre de demandes n'ayant pas abouti à un contrat (« demandes sans contrats »), n'est pas une information systématiquement enregistrée par les agences. Par ailleurs, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement important. Cet indicateur doit dès lors être interprété avec prudence.

Les répondants ont la possibilité d'indiquer jusqu'à quinze métiers et sont invités à choisir l'intitulé de métier correspondant le mieux à la réalité professionnelle à évoquer dans la liste des métiers proposée avec le rapport (sur la base d'un mot-clé ou d'une partie de ce mot).

L'utilisation de cette liste de métiers, associée à un code structuré, permet des regroupements en domaines professionnels. S'ils ne trouvent pas l'intitulé recherché, ils peuvent le libeller librement. Lors du traitement des rapports, les intitulés libres sont recodés.

On entend par « nombre de citations », le nombre total d'occurrences métiers. Le « taux de remplissage » permet de rendre compte d'une année à l'autre de la façon dont a été complété le champ relatif au métier. Plus ce taux est élevé, plus il tend à indiquer une large variété de métiers cités parmi ceux les plus demandés par les entreprises.

**Tableau 11 – Nombre de citations, de contrats et taux de remplissage, 2013-2016**

	2013	2014	2015	2016
Nombre de citations <sup>8</sup>	209	289	337	340
Nombre de métiers différents parmi les citations <sup>9</sup>	88	116	122	119
Nombre total de contrats <sup>10</sup>	230.750	313.696	347.229	446.721
Taux de remplissage <sup>11</sup>	21,8%	20,9%	24,2%	23,1%

<sup>8</sup> Dont 21 citations qui n'ont pas pu être recodées selon la nomenclature R.E.M du Forem en 2015. En volume, cela représente 8.939 contrats.

<sup>9</sup> En ROME 5 chiffres.

<sup>10</sup> Cette information est manquante pour 4 citations.

<sup>11</sup> Calculé en divisant le nombre de citations par le nombre de réponses possibles, soit le nombre de rapports exploités multiplié par les 15 possibilités d'indiquer un métier.

**Tableau 12 – Nombre de contrats selon le groupe professionnel, 2016**

Les groupes professionnels les plus importants en termes de contrats en 2016 sont : la logistique, la distribution et la vente, l'Horeca, la chimie et l'énergie ainsi que les services aux entreprises et à la collectivité. Ces 5 groupes professionnels ont chacun fait l'objet de plus de 33.000 contrats. Ils comptabilisent globalement 61,8% de l'ensemble des contrats.

Le top 5 réalisé en 2016 sur la base des citations reprend les services administratifs et commerciaux, le gros œuvre et les travaux publics, la distribution et la vente, la logistique et le second œuvre. Ces groupes sont cités au moins 22 fois et représentent 43,3% de l'ensemble des citations.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de contrats
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	24	81.027
Distribution et vente	29	67.922
HORECA	18	52.876
Chimie et énergie	8	35.401
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	7	33.541
Transport terrestre et aérien	14	30.371
Gros œuvre et des travaux publics	30	29.225
Santé (prof. paramédicales)	10	24.850
Srv. Admin. et commerciaux	33	23.833
Mécanique et travail métaux	21	22.394
Second œuvre	22	7.546
Formation initiale et continue	3	5.164
Entretien Maintenance	13	3.357
Electricité et électronique	14	2.825
Agriculture et pêche	3	2.811
Artisans matériaux	4	2.409
Artisans (alimentation, habillement et autres)	5	2.023
Arts et spectacle	15	1.808
Techniciens de production et fabrication	5	1.697
Srv. Personnes	3	1.595
Fonctions transsectorielles industries de process	3	1.441
Cadre de la gestion commerciale, banque, assurance	4	1.244
Métallurgie et industries lourdes	1	741
Techniciens d'installation, maintenance	5	502
Cadres admin. et prof. communication	8	359
Force vente	3	266
Cadres de production	2	205
Santé (prof. médicales)	2	189
Cadres dirigeants	1	40
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	2	38
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	30
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	3	25
Maîtrise industrielle	1	15
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	12
Total tous groupes professionnels	319	437.782
Inconnu	21	8.939
TOTAL	340	446.721

**Tableau 13 - Nombre de contrats selon le métier (uniquement les métiers comptant au moins 1.500 contrats), 2016**

37 métiers comptent au moins 1.500 contrats en 2016.

Les métiers pour lesquels le plus de contrats sont signés en 2016 sont : magasinier, cariste/manutentionnaire, technicien de surface, serveur en restauration/chef de rang et chauffeur de poids lourd. Chacun compte plus de 23.000 contrats.

Les métiers les plus cités en 2016 sont, dans l'ordre : employé administratif/aide-comptable, monteur-câbleur en équipements électriques, manœuvre en construction/bâtiment, magasinier et réassortisseur. Chacun a été cité au moins 9 fois.

*Note : Dans le tableau ci-contre, seuls sont indiqués les métiers enregistrant au moins 1.500 contrats. Le total du groupe professionnel est de ce fait supérieur à la somme des métiers détaillés.*

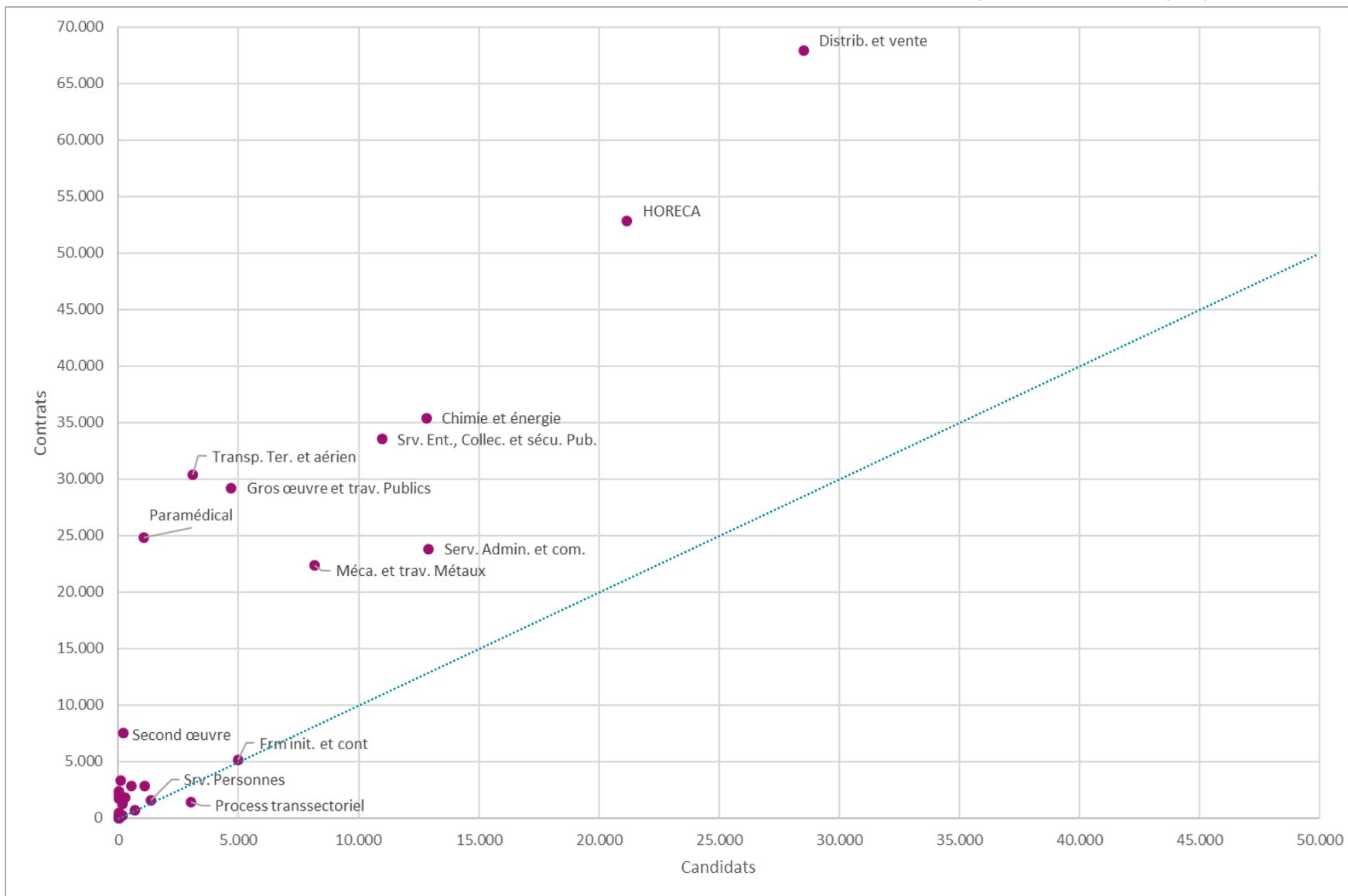
Groupe professionnel	Métier (au moins 1.500 contrats)	Nombre de citations	Nombre de contrats
<b>Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie</b>	Magasinier	9	41.523
	Cariste, Manutentionnaire	8	31.918
	Opérateur(rice) de manœuvre du réseau ferré	2	7.543
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>24</b>	<b>81.027</b>
<b>Distribution et vente</b>	Vendeur(se) en articles de sport et de loisirs de plein air	1	17.007
	Caissier(ère) de libre-service	3	12.294
	Réassortisseur(se)	9	11.854
	Opérateur(rice) call-center	8	10.791
	Vendeur(se) en alimentation générale	3	7.585
	Vendeur(se) détaillant en produits frais	3	7.409
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>29</b>	<b>67.922</b>
<b>HORECA</b>	Serveur(se) en restauration, Chef de rang	7	29.312
	Serveur(se) de bar-brasserie	2	13.321
	Employé(e) polyvalent de restauration	2	5.718
	Commis de cuisine, cuisine	3	3.918
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>18</b>	<b>52.876</b>
<b>Chimie et énergie</b>	Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	4	21.281
	Pilote d'installation des industries chimiques	2	14.005
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>8</b>	<b>35.401</b>
<b>Srv. Ent et Collec. et sécurité publique</b>	Technicien(ne) de surface	5	30.991
	Concierge, gardien	2	2.550
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>7</b>	<b>33.541</b>
<b>Transport terrestre et aérien</b>	Chauffeur de poids lourd	8	23.305
	Chauffeur de taxi	2	5.898
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>14</b>	<b>30.371</b>
<b>Gros œuvre et travaux publics</b>	Monteur(se) en structures métalliques	1	14.125
	Couvreur(se)	4	6.596
	Maçon(ne), Plafonneur(euse)	7	3.575
	Etancheur(se)_Isolateur industriel	2	3.007
	Manœuvre en construction - bâtiment	10	1.568
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>30</b>	<b>29.225</b>

(Suite du tableau précédent)

Groupe professionnel	Métier (au moins 2.000 contrats)	Nombre de citations	Nombre de contrats
<b>Santé (prof. paramédicales)</b>	Infirmier(ère) en soins généraux	5	18.498
	Aide-soignant, Secouriste ambulancier	1	5.497
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>10</b>	<b>24.850</b>
<b>Srv. Admin. et commerciaux</b>	Employé(e) administratif(ve), aide-comptable	15	15.849
	Secrétaire généraliste	6	7.279
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>33</b>	<b>23.833</b>
<b>Mécanique et travail métaux</b>	Opérateur(rice) sur machines d'usinage des métaux	2	19.028
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>21</b>	<b>22.394</b>
<b>Second œuvre</b>	Installateur(rice) électricien, électricien lignes et réseaux, installateur(rice) en systèmes de sécurité	7	3.611
	Monteur(se) en sanitaire et chauffage, climatisation, panneaux solaires, frigoriste	5	3.025
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>22</b>	<b>7.546</b>
<b>Formation initiale et continue</b>	Formateur(rice)	3	5.164
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>3</b>	<b>5.164</b>
<b>Entretien Maintenance</b>	Mécanicien(ne) de maintenance	5	1.593
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>13</b>	<b>3.357</b>
<b>Electricité et électronique</b>	Monteur(se)-câbleur(se) en équipements électriques	12	1.863
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>14</b>	<b>2.825</b>
<b>Agriculture et pêche</b>	Marin	2	2.786
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>3</b>	<b>2.811</b>
<b>Artisans matériaux</b>	Menuisier(ère)	3	2.371
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>4</b>	<b>2.409</b>
<b>Artisans (alimentation, habillement et autres)</b>	Boucher(ère)	5	2.023
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>5</b>	<b>2.023</b>
<b>Autres</b>		<b>61</b>	<b>10.207</b>
Total tous groupes professionnels		319	437.782
Inconnu		21	8.939
TOTAL		340	446.721

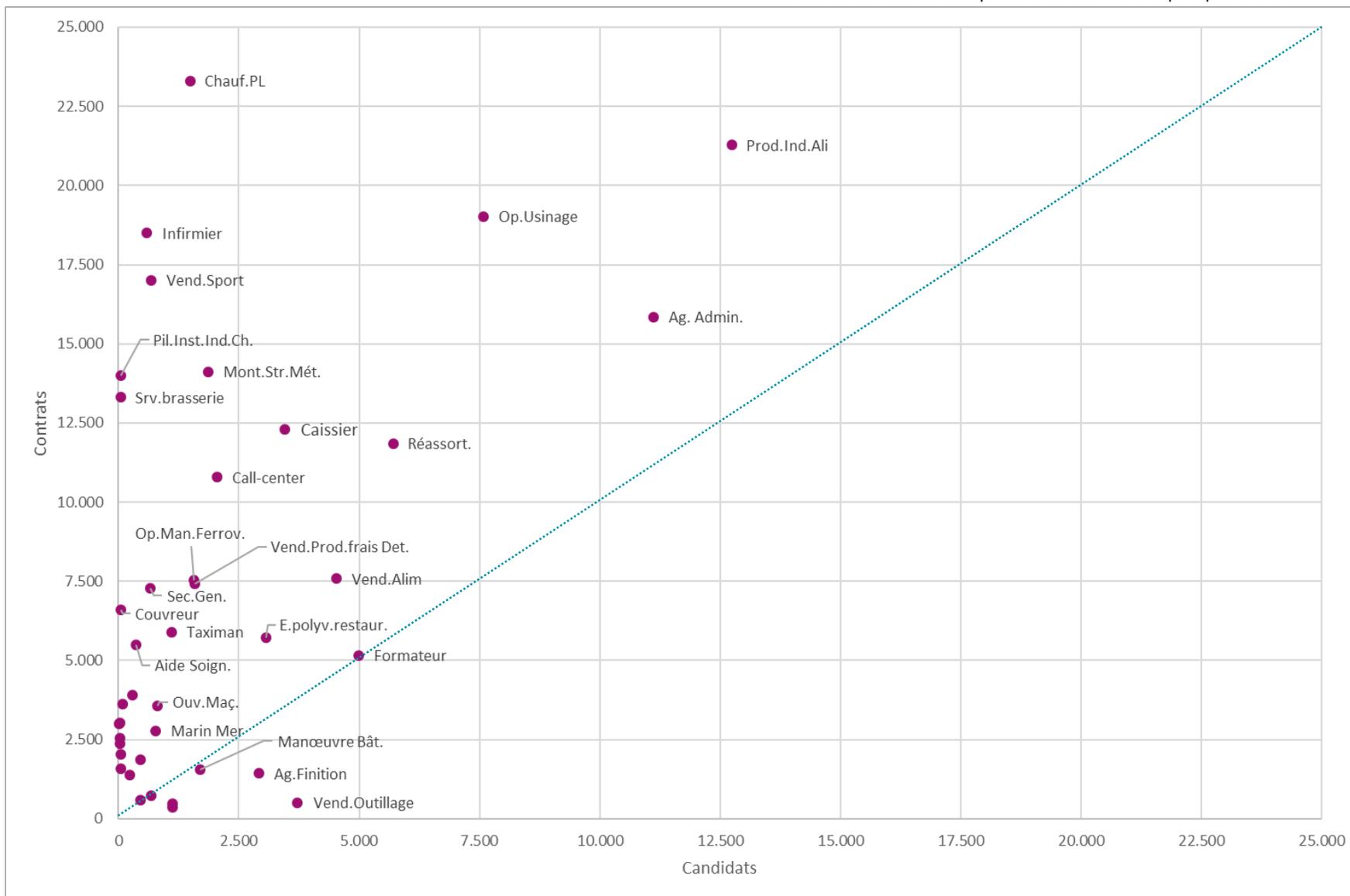
**Graphique 1 – Nombre de candidats et de contrats selon le groupe professionnel, 2016**

Ce graphique met en relation les données relatives aux candidats et aux contrats ; il permet d’appréhender les groupes susceptibles de présenter des difficultés de recrutement d’ordre quantitatif (au-dessus de la diagonale), tout en gardant à l’esprit que l’information concerne uniquement les métiers les plus plébiscités.



**Graphique 2 – Nombre de candidats et de contrats selon le métier (uniquement les métiers comptant au moins 200 candidats et/ou 1.500 contrats), 2016**

Ce graphique met en relation les données relatives aux candidats et aux contrats ; il permet d'appréhender les métiers susceptibles de présenter des difficultés de recrutement d'ordre quantitatif (au-dessus de la diagonale), tout en gardant à l'esprit que l'information concerne uniquement les métiers les plus plébiscités.



## METIERS POUR LESQUELS IL Y A LE PLUS DE DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

Le rapport recueille par évocation : une liste de métiers ; pour chaque métier, le volume estimé de contrats et d'offres d'employeurs qui ne donnent pas lieu à un contrat (appelées ici demandes sans contrats). Le « contrat » indique ici une rencontre entre la demande (venant des employeurs) et l'offre de travail intérimaire (venant des candidats). La « demande sans contrat » signifie que l'appariement entre la demande et l'offre de travail intérimaire ne s'est, pour diverses raisons, pas réalisé. Dans la mesure où un candidat peut s'inscrire pour le même métier dans plusieurs agences de travail intérimaire, il peut à la fois faire l'objet de « contrats » et de « demandes sans contrat ». A noter que le nombre de demandes sans contrats, n'est pas une information systématiquement enregistrée par les agences. Par ailleurs, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement importants. Ces indicateurs doivent dès lors être interprétés avec prudence.

Les répondants ont la possibilité d'indiquer jusqu'à quinze métiers et sont invités à choisir l'intitulé de métier correspondant le mieux à la réalité professionnelle à évoquer dans la liste des métiers proposée avec le rapport (sur la base d'un mot-clé ou d'une partie de ce mot).

L'utilisation de cette liste de métiers, associée à un code structuré, permet des regroupements en domaines professionnels. S'ils ne trouvent pas l'intitulé recherché, ils peuvent le libeller librement. Lors du traitement des rapports, les intitulés libres sont recodés.

Il se peut, toutefois, que le bureau n'éprouve de difficultés que par rapport à quelques métiers ou qu'il n'observe pas de difficulté de recrutement.

On entend par « nombre de citations », le nombre total d'occurrences métiers. Le « taux de remplissage » permet de rendre compte d'une année à l'autre de la façon dont a été complété le champ relatif au métier. Plus ce taux est élevé, plus il tend à indiquer une large variété de métiers cités parmi ceux pour lesquels il y a le plus de difficultés de recrutement.

**Tableau 14 – Nombre de citations, de contrats et de demandes sans contrat et taux de remplissage, 2013-2016**

	2013	2014	2015	2016
Nombre de citations <sup>12</sup>	129	169	200	190
Nombre de métiers différents parmi les citations <sup>13</sup>	61	77	85	82
Nombre total de contrats <sup>14</sup>	50.918	45.577	27.699	96.183
Nombre total de demandes sans contrat	12.039	29.865	19.043	66.391
Taux de remplissage <sup>15</sup>	13,4 %	12,4 %	14,3%	13,5%

<sup>12</sup> Dont 3 citations qui n'ont pas pu être recodées selon la nomenclature R.E.M du Forem en 2016. En volume, cela représente 221 contrats et 82 demandes sans contrat.

<sup>13</sup> En ROME 5 chiffres.

<sup>14</sup> Une citation ne renseigne ni contrat, ni demande sans contrat.

<sup>15</sup> Calculé en divisant le nombre de citations par le nombre de réponses possibles, soit le nombre de rapports exploités multiplié par les 15 possibilités d'indiquer un métier.

**Tableau 15 – Nombre de contrats et de demandes sans contrat selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demande sans contrat, 2016**

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de contrats	Nombre de demandes sans contrat	Ratio Demandes sans contrats / Contrats
Transport terrestre et aérien	11	15.578	22.153	1,42
Mécanique et travail métaux	17	18.944	20.882	1,10
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	6	6.868	8.288	1,21
Santé (prof. paramédicales)	8	20.957	4.864	0,23
Srv. Admin. et commerciaux	29	11.745	2.457	0,21
Entretien Maintenance	18	2.199	2.236	1,02
Second œuvre	21	578	764	1,32
Distribution et vente	3	2.527	741	0,29
Techniciens de production et fabrication	6	121	727	6,01
Electricité et électronique	10	1.185	587	0,50
Srv. Personnes	1	965	534	0,55
Techniciens d'installation, maintenance	5	356	336	0,94
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	11.175	255	0,02
Gros œuvre et des travaux publics	15	360	223	0,62
Cadres admin. et prof. communication	4	40	188	4,70
Cadres de production	1	15	180	12,00
Arts et spectacle	2	334	162	0,49
Force vente	3	177	137	0,77
Métallurgie et industries lourdes	2	211	99	0,47
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	26	75	2,88
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	106	71	0,67
Maîtrise industrielle	1	6	52	8,67
Chimie et énergie	2	664	51	0,08
Agriculture et pêche	2	211	50	0,24
HORECA	3	513	42	0,08
Techniciens et cadres du transport et de la logistique	1	69	34	0,49
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	7	21	3,00
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	3	20	6,67
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	1	5	15	3,00
Artisans matériaux	1	9	9	1,00
Informatique	1	5	5	1,00
Total tous groupes professionnels	184	95.959	66.258	0,69
Inconnu	6	224	133	0,59
TOTAL	190	96.183	66.391	0,69

Tableau 16 – Nombre de contrats et de demandes sans contrat selon le métier, en fonction du nombre de demande sans contrat, 2016

Groupe professionnel	Métier (au moins 80 demandes sans contrat)	Nombre de citations	Nombre de contrats	Nombre de demandes sans contrat	Ratio Demandes sans contrats / Contrats
Transport terrestre et aérien	Chauffeur de poids lourd	11	15.578	22.153	1,42
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>11</b>	<b>15.578</b>	<b>22.153</b>	<b>1,42</b>
Mécanique et travail métaux	Opérateur(rice) sur machines d'usinage des métaux	2	18.395	20.265	1,10
	Ajusteur(se)-mécanicien(ne)	3	327	345	1,06
	Soudeur(se)	5	178	229	1,29
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>17</b>	<b>18.944</b>	<b>20.882</b>	<b>1,10</b>
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	Magasinier	1	6.465	8.012	1,24
	Cariste, Manutentionnaire	2	400	202	0,51
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>6</b>	<b>6.868</b>	<b>8.288</b>	<b>1,21</b>
Santé (prof. paramédicales)	Infirmier(ère) en soins généraux	4	14.237	4.059	0,29
	Aide-soignant, Secouriste ambulancier	1	5.919	505	0,09
	Infirmier(ère) en soins spécialisés	3	801	300	0,37
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>8</b>	<b>20.957</b>	<b>4.864</b>	<b>0,23</b>
Srv. Admin. et commerciaux	Employé(e) administratif(ve), aide-comptable	9	11.007	899	0,08
	Secrétaire généraliste	10	415	725	1,75
	Secrétaire spécialisé(e)	8	284	589	2,07
	Assistant(e) de direction	1	9	197	21,89
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>29</b>	<b>11.745</b>	<b>2.457</b>	<b>0,21</b>
Entretien Maintenance	Régleur(se)	1	657	1.200	1,83
	Mécanicien(ne) de maintenance	6	226	675	2,99
	Electricien de maintenance, Technicien(ne) de maintenance et diagnostic automobile ou poids lourd	4	1.199	215	0,18
	Mécanicien(ne) automobile ou de poids lourd, Monteur(se) de pneus	4	102	108	1,06
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>18</b>	<b>2.199</b>	<b>2.236</b>	<b>1,02</b>
Second œuvre	Installateur(rice) électricien, Electricien lignes et réseaux, Installateur(rice) en systèmes de sécurité	6	151	415	2,75
	Monteur(se) en sanitaire et chauffage, climatisation, panneaux solaires, frigoriste	6	147	223	1,52
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>21</b>	<b>578</b>	<b>764</b>	<b>1,32</b>
Distribution et vente	Opérateur(rice) call-center	2	2.027	641	0,32
	Vendeur(se) en articles de luxe (non alimentaire)	1	500	100	0,20
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>3</b>	<b>2.527</b>	<b>741</b>	<b>0,29</b>

Note : Dans le tableau ci-dessus, seuls sont indiqués les métiers comptant au moins 80 demandes sans contrat. Le total du groupe professionnel est de ce fait supérieur à la somme des métiers détaillés.

(Suite du tableau précédent)

Groupe professionnel	Métier (au moins 80 demandes sans contrat)	Nombre de citations	Nombre de contrats	Nombre de demandes sans contrat	Ratio Demandes sans contrats / Contrats
<b>Techniciens de production et fabrication</b>	Technicien(ne) de laboratoire de contrôle des industries de process	1	50	400	8,00
	Technicien(ne) d'études-recherche-développement en électricité ou en électronique	1	40	150	3,75
	Technicien(ne) de production des industries de process	1	7	100	14,29
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>6</b>	<b>121</b>	<b>727</b>	<b>6,01</b>
<b>Electricité et électronique</b>	Monteur(se)-câbleur(se) en équipements électriques	9	1.180	582	0,49
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>10</b>	<b>1.185</b>	<b>587</b>	<b>0,50</b>
<b>Srv. Personnes</b>	Aide-familial, Accompagnateur(trice) de déplacements	1	965	534	0,55
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>1</b>	<b>965</b>	<b>534</b>	<b>0,55</b>
<b>Techniciens d'installation, maintenance</b>	Technicien(ne) d'installation de matériels électriques, électroniques, électromécaniques ou de télécommunication	2	348	209	0,60
	Technicien(ne) de maintenance en électronique	1	7	100	14,29
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>5</b>	<b>356</b>	<b>336</b>	<b>0,94</b>
<b>Srv. Ent et Collec. et sécurité publique</b>	Concierge, gardien	1	11.175	250	0,02
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>2</b>	<b>11.175</b>	<b>255</b>	<b>0,02</b>
<b>Cadres admin. et prof. communication</b>	Analyste financier, Expert-comptable	2	30	90	3,00
	Contrôleur(se) de gestion	1	10	90	9,00
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>4</b>	<b>40</b>	<b>188</b>	<b>4,70</b>
<b>Cadres de production</b>	Responsable, ingénieur qualité	1	15	180	12,00
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>180</b>	<b>12,00</b>
<b>Arts et spectacle</b>	Régisseur(se) lumière	1	315	135	0,43
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>2</b>	<b>334</b>	<b>162</b>	<b>0,49</b>
<b>Force vente</b>	Délégué(e) commercial en services auprès des entreprises	1	27	85	3,15
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>3</b>	<b>177</b>	<b>137</b>	<b>0,77</b>
<b>Métallurgie et industries lourdes</b>	Opérateur(rice) de production des métaux	1	206	89	0,43
	<b>Total groupe professionnel</b>	<b>2</b>	<b>211</b>	<b>99</b>	<b>0,47</b>
<b>Autres</b>		<b>35</b>	<b>1.984</b>	<b>668</b>	<b>0,34</b>
Total tous groupes professionnels		184	95.959	66.258	0,69
Inconnu		6	224	133	0,59
<b>TOTAL</b>		<b>190</b>	<b>96.183</b>	<b>66.391</b>	<b>0,69</b>

35 métiers comptent au moins 80 demandes sans contrat en 2016.

Les groupes qui présentent le plus de demandes sans contrat en 2016 sont : le transport terrestre et aérien, la mécanique et le travail des métaux, la logistique, les professions paramédicales (santé) et les services administratifs et commerciaux. Ils représentent à eux seuls 88,5% des demandes sans contrats.

Les groupes les plus cités comme présentant des difficultés de recrutement en 2016 sont : les services administratifs et commerciaux, le second œuvre, l'entretien et la maintenance, la mécanique et le travail des métaux et le gros œuvre et les travaux publics. Chacun est cité au moins 15 fois. Ensemble, ils représentent 54,3% du total des citations.

Les métiers qui comptent le plus de demandes sans contrat en 2016 sont : chauffeur de poids lourd, opérateur sur machines d'usinage des métaux, magasinier, infirmier en soins généraux et régleur. Chacun compte au moins 1.200 demandes sans contrat.

Les métiers les plus cités en 2016 sont, dans l'ordre : chauffeur de poids lourd, secrétaire généraliste, employé administratif/aide-comptable, monteur-câbleur en équipements électriques et secrétaire spécialisé. Chacun a été cité au moins 8 fois.

Sur l'ensemble des métiers, le ratio de demandes sans contrats sur les contrats s'établit à 0,69 en 2016.

Les groupes qui enregistrent les ratios les plus élevés en 2016 sont : les techniciens de production et de fabrication (6,01), le transport terrestre et aérien (1,42), le second œuvre (1,32), la logistique (1,21), la mécanique et le travail des métaux (1,10). Chacun compte plus de 700 demandes sans contrat.

Parmi les métiers présentant un ratio élevé en 2016 : régleur (1,83), secrétaire spécialisé (1,75), chauffeur de poids lourd (1,42), magasinier (1,24) et opérateur sur machines d'usinage de métaux (1,10). Chacun compte plus de 700 demandes sans contrat.

## DEGRE, FRÉQUENCE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS

Le rapport invite à indiquer, pour chacun des métiers cités, le degré de difficulté, sa fréquence et ses causes.

### **Intitulé de la question : quel est le degré de difficulté ?**

- 1) observé dans 20 % des cas ou moins
- 2) observé entre 21 et 40 % des cas
- 3) observé entre 41 et 60 % des cas
- 4) observé entre 61 et 80 % des cas
- 5) observé dans plus de 80 % des cas

### **Intitulé de la question : quelle est la fréquence de la difficulté rencontrée ?**

- 1) une fois par an
- 2) une fois par trimestre
- 3) une fois par mois
- 4) une fois par semaine
- 5) chaque jour

### **Intitulé de la question : quelle sont les causes des difficultés ?**

Pour chacun des 15 métiers cités comme présentant des difficultés, le rapport invite à indiquer jusqu'à trois *raisons de difficultés*.

- 1) manque de candidats (Quantit.)
- 2) horaire (Horaire)
- 3) éloignement, difficultés d'accès (Accès)
- 4) salaire, rémunération (Salaire)
- 5) sécurité (Sécurité)
- 6) pénibilité physique, morale, intellectuelle (Pénibil.)
- 7) image, représentation du métier ou de la fonction (Image)
- 8) expérience insuffisante (Expér.)
- 9) niveau de qualification/formation initiale insuffisant (Qualif.)
- 10) compétences linguistiques insuffisantes (Langues)
- 11) attitudes inadéquates à l'égard du métier: flexibilité, autonomie, rigueur (Attitudes)
- 12) compétences spécifiques insuffisantes (Compét.)
- 13) compétences en technologies de l'information et de la communication insuffisantes (TIC)
- 14) période d'inactivité trop longue (Inact.)
- 15) autre : à préciser

Les citations étant relativement peu nombreuses, le degré, la fréquence et les causes des difficultés sont ici analysés uniquement sous l'angle des groupes professionnels.

## DEGRE DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

**Tableau 17 – Degré moyen<sup>16</sup> de difficulté de recrutement selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2016**

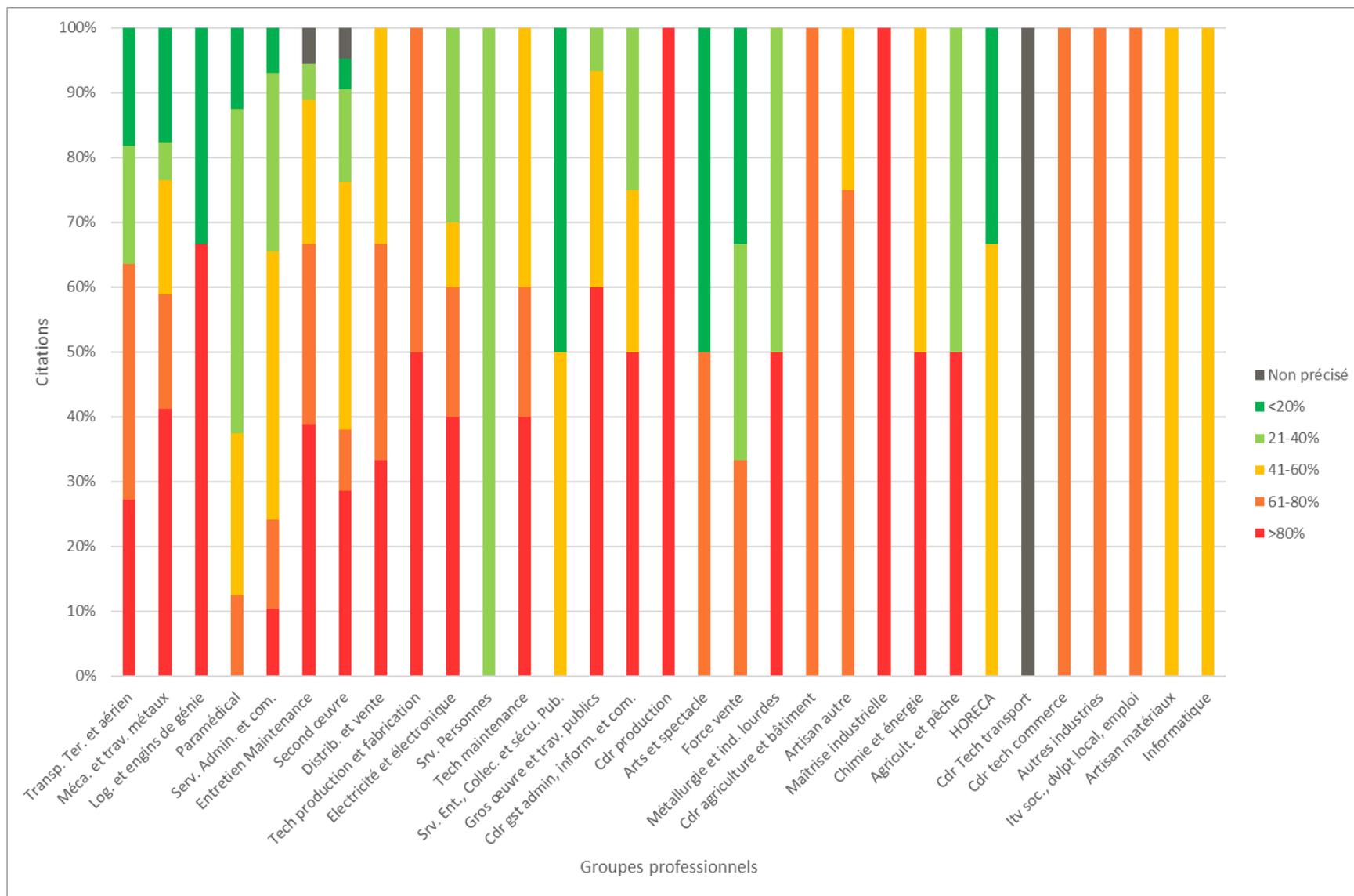
Sur l'ensemble des métiers cités, le degré moyen de difficulté est de 59,8% en 2016 (contre 63,8% en 2015), soit une difficulté six fois sur dix mais la degré moyen peut varier selon le groupe professionnel. Ainsi, il est de 37,5% pour les professions paramédicales (santé) et de 80% pour les techniciens de production et de fabrication.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de demandes sans contrat	Degré moyen de difficulté
Transport terrestre et aérien	11	22.153	57,3%
Mécanique et travail métaux	17	20.882	61,8%
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	6	8.288	63,3%
Santé (prof. paramédicales)	8	4.864	37,5%
Srv. Admin. et commerciaux	29	2.457	48,6%
Entretien Maintenance	18	2.236	71,2%
Second œuvre	21	764	59,0%
Distribution et vente	3	741	70,0%
Techniciens de production et fabrication	6	727	80,0%
Electricité et électronique	10	587	64,0%
Srv. Personnes	1	534	30,0%
Techniciens d'installation, maintenance	5	336	70,0%
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	255	30,0%
Gros œuvre et des travaux publics	15	223	72,7%
Cadres admin. et prof. communication	4	188	65,0%
Cadres de production	1	180	90,0%
Arts et spectacle	2	162	40,0%
Force vente	3	137	36,7%
Métallurgie et industries lourdes	2	99	60,0%
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	75	70,0%
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	71	65,0%
Maîtrise industrielle	1	52	90,0%
Chimie et énergie	2	51	70,0%
Agriculture et pêche	2	50	60,0%
HORECA	3	42	36,7%
Techniciens et cadres du transport et de la logistique	1	34	-
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	21	70,0%
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	20	70,0%
Intervention sociale, dvlpt local, emploi	1	15	70,0%
Artisans matériaux	1	9	50,0%
Informatique	1	5	50,0%
Total des groupes professionnels	184	66.258	59,9%
Inconnu	6	133	56,7%
TOTAL	190	66.391	59,8%

<sup>16</sup> Calculé à partir du centre des classes.

**Graphique 3 – Degré de difficulté de recrutement selon le groupe professionnel, en pourcentage de citations, 2016**

Ce graphique compare les groupes professionnels les uns par rapport aux autres, en fonction du degré de difficulté (en pourcentage des citations)



## FREQUENCE DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

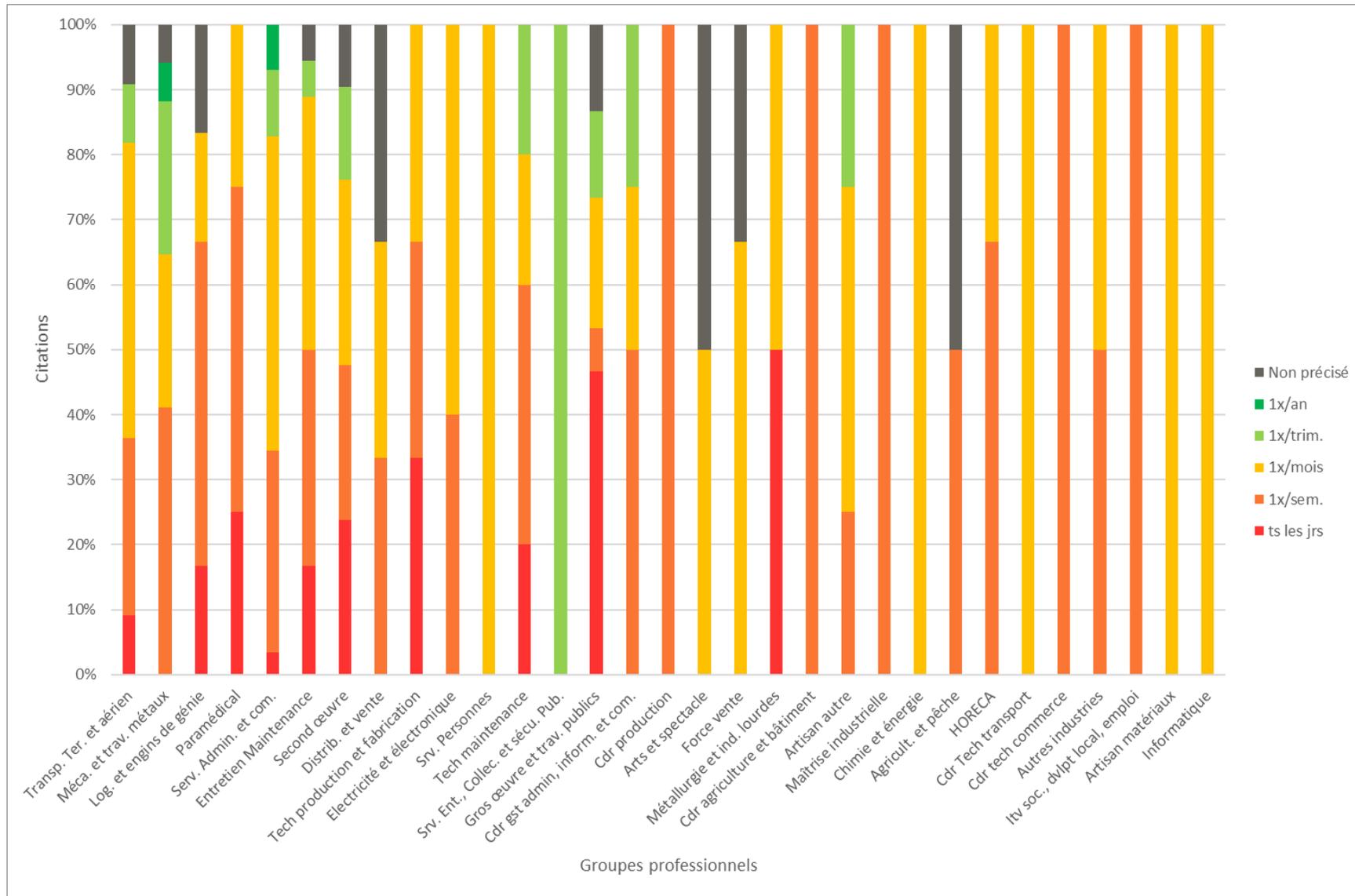
**Tableau 18 – Fréquence de la difficulté de recrutement (mode statistique) selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2016**

Le plus souvent, la difficulté est observée une fois par mois (1x/mois en 2016) mais la fréquence peut varier selon le groupe professionnel. Ainsi pour la mécanique et le travail des métaux et les techniciens de production et de fabrication, la difficulté est observée respectivement une fois par semaine et chaque jour.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de demandes sans contrat	Fréquence de la difficulté (mode)
Transport terrestre et aérien	11	22.153	1x/mois
Mécanique et travail métaux	17	20.882	1x/sem.
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	6	8.288	1x/sem.
Santé (prof. paramédicales)	8	4.864	1x/sem.
Srv. Admin. et commerciaux	29	2.457	1x/mois
Entretien Maintenance	18	2.236	1x/mois
Second œuvre	21	764	1x/mois
Distribution et vente	3	741	1x/sem.
Techniciens de production et fabrication	6	727	chaque jour
Electricité et électronique	10	587	1x/mois
Srv. Personnes	1	534	1x/mois
Techniciens d'installation, maintenance	5	336	1x/sem.
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	255	1x/trim.
Gros œuvre et des travaux publics	15	223	chaque jour
Cadres admin. et prof. communication	4	188	1x/sem.
Cadres de production	1	180	1x/sem.
Arts et spectacle	2	162	1x/mois
Force vente	3	137	1x/mois
Métallurgie et industries lourdes	2	99	chaque jour
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	75	1x/sem.
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	71	1x/mois
Maîtrise industrielle	1	52	1x/sem.
Chimie et énergie	2	51	1x/mois
Agriculture et pêche	2	50	1x/sem.
HORECA	3	42	1x/sem.
Techniciens et cadres du transport et de la logistique	1	34	1x/mois
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	21	1x/sem.
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	20	1x/sem.
Intervention sociale, dvlppt local, emploi	1	15	1x/sem.
Artisans matériaux	1	9	1x/mois
Informatique	1	5	1x/mois
Total des groupes professionnels	184	66.258	1x/mois
Inconnu	6	133	Non précisé
TOTAL	190	66.391	1x/mois

**Graphique 4 – Fréquence de la difficulté de recrutement selon le groupe professionnel, en pourcentage de citations, 2016**

Ce graphique compare les groupes professionnels les uns par rapport aux autres, en fonction de la fréquence de la difficulté (en pourcentage des citations)



## CAUSES DES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

Tableau 19 – Nombre de citations selon le nombre de causes évoquées, 2013-2016

Nombre de difficultés évoquées	2016		Evol. 2013-16 (en p. p.)	Evol. 2015-16 (en p. p.)
	Nbre de citations	Part du total (%)		
Aucune cause	1	0,5%	-0,2	+0,5
1 cause	23	12,6%	+0,7	-2,3
2 causes	50	27,3%	-6,0	+3,7
3 causes	95	51,9%	+5,1	-4,5
Plus de 3 causes	14	7,7%	+0,5	+2,5
Total des citations	183	100%		

Le plus souvent, trois causes sont évoquées (51,9% des citations) mais il arrive aussi que des agences aillent au-delà des trois raisons demandées dans la question (7,7 %).

Trois types de causes de difficultés sont utilisées ici : les difficultés quantitatives, les difficultés liées au candidat et les difficultés liées au poste.

Les trois raisons de difficultés de recrutement les plus fréquemment citées en 2016 sont : le manque de candidats sur le marché (31,1 % des citations), le manque d'expérience (20,5,1 %) et le niveau de qualification/formation insuffisant (16 %). Les difficultés relatives au candidat sont mentionnées dans 54,9 % des cas tandis que les difficultés liées aux postes (salaire, horaires, accès...) sont évoquées un peu plus d'une fois sur dix par les agences de travail intérimaire. Par rapport à 2013, on observe proportionnellement davantage de difficultés liées au niveau de qualification/formation initiale du candidat mais moins liées aux compétences linguistiques.

Tableau 20 – Nombre de causes évoquées selon le type de cause des difficultés, 2013-2016

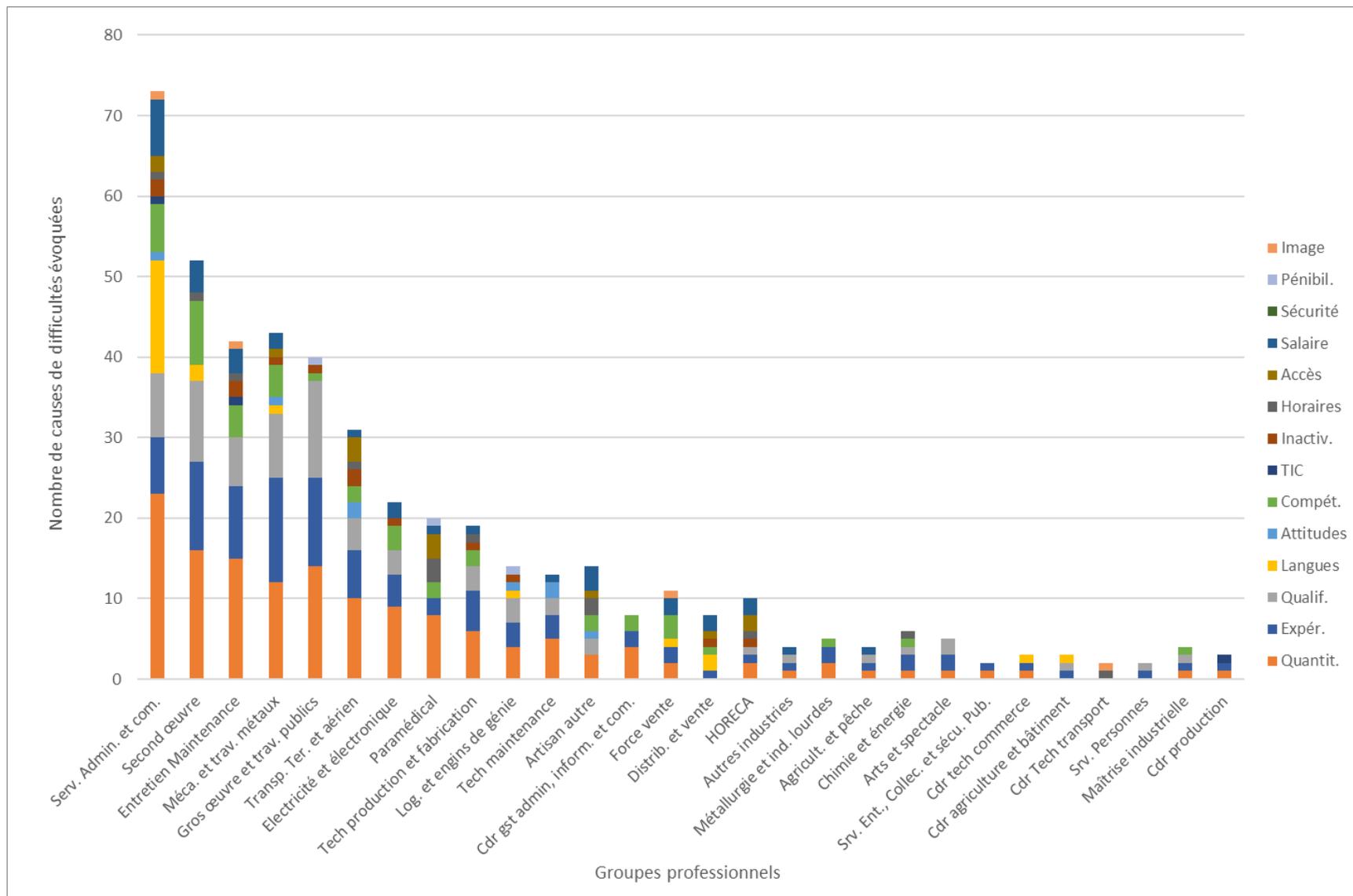
Types de causes des difficultés	2016		Evol. 2013-16 (en p. p.)	Evol. 2015-16 (en p. p.)
	Nbre de citations	Part du total (%)		
<b>Difficultés quantitatives</b>	<b>146</b>	<b>31,1%</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>
<b>Difficultés liées au candidat</b>	<b>258</b>	<b>54,9%</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,1</b>
Expérience	96	20,4%	-0,9	-2,5
Niveau de qualification/ formation initiale	71	15,1%	+5,7	-1,4
Compétences linguistiques	23	4,9%	-3,6	-1,5
Attitudes inadéquates à l'égard du métier	8	1,7%	-1,7	-0,9
Compétences spécifiques	43	9,1%	-1,8	+2,1
Compétences en TIC	4	0,9%	+0,9	+0,0
Période d'inactivité trop longue	13	2,8%	+1,5	+2,0
<b>Difficultés liées au poste</b>	<b>66</b>	<b>14,0%</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,8</b>
Horaires	13	2,8%	+1,5	+0,6
Eloignement, difficulté d'accès	13	2,8%	-1,3	-0,2
Salaire, rémunération	33	7,0%	-0,2	+2,6
Sécurité	0	0,0%	-0,3	-0,2
Pénibilité physique, morale, intellectuelle	3	0,6%	-1,6	-1,2
Image, représentation du métier/fonction	4	0,9%	-1,3	-0,8
TOTAL	470	100%		

**Tableau 21 – Principale cause de difficulté de recrutement (mode statistique) selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de demandes sans contrat, 2016**

La cause de difficulté la plus souvent évoquée par les agences de travail intérimaire est le manque de candidats. Selon le groupe professionnel, la cause principale peut varier. Ainsi pour la mécanique et le travail des métaux, il s'agit de l'expérience tandis que pour la distribution et la vente, ce sont les langues qui sont le plus souvent citées comme cause de difficulté.

Groupe professionnel	Nombre de citations	Nombre de demandes sans contrat	Principale cause de la difficulté (mode)
Transport terrestre et aérien	11	22.153	Quantit.
Mécanique et travail métaux	17	20.882	Expér.
Logistique (manutention, gestion et exploitation) et engins de génie	6	8.288	Quantit.
Santé (prof. paramédicales)	8	4.864	Quantit.
Srv. Admin. et commerciaux	29	2.457	Quantit.
Entretien Maintenance	18	2.236	Quantit.
Second œuvre	21	764	Quantit.
Distribution et vente	3	741	Langues
Techniciens de production et fabrication	6	727	Quantit.
Electricité et électronique	10	587	Quantit.
Srv. Personnes	1	534	Expér.
Techniciens d'installation, maintenance	5	336	Quantit.
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique	2	255	Quantit.
Gros œuvre et des travaux publics	15	223	Quantit.
Cadres admin. et prof. communication	4	188	Quantit.
Cadres de production	1	180	Quantit.
Arts et spectacle	2	162	Expér.
Force vente	3	137	Compét.
Métallurgie et industries lourdes	2	99	Quantit.
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs (agriculture, construction, extraction)	1	75	Expér.
Artisans (alimentation, habillement et autres)	4	71	Quantit.
Maîtrise industrielle	1	52	Quantit.
Chimie et énergie	2	51	Expér.
Agriculture et pêche	2	50	Quantit.
HORECA	3	42	Quantit.
Techniciens et cadres du transport et de la logistique	1	34	Horaires
Cadres technico-commerciaux et de maintenance	1	21	Quantit.
Autres industries (graphiques, ameublement)	2	20	Quantit.
Intervention sociale, dvlp local, emploi	1	15	Quantit.
Artisans matériaux	1	9	Quantit.
Informatique	1	5	Quantit.
Total des groupes professionnels	184	66.258	Quantit.
Inconnu	6	133	Quantit.
TOTAL	190	66.391	Quantit.

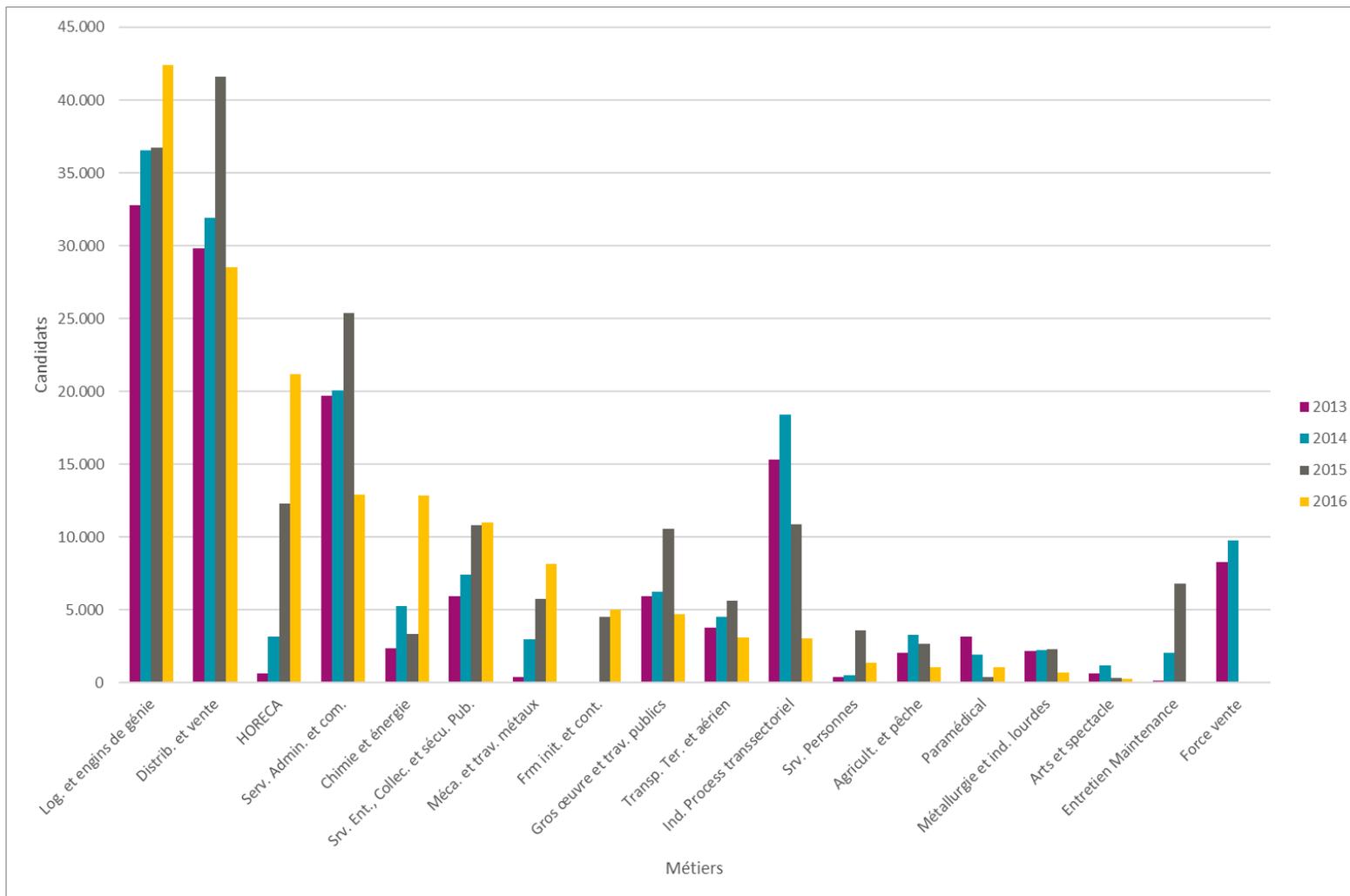
**Graphique 5 – Causes de difficultés de recrutement selon le groupe professionnel, en fonction du nombre de citations (par ordre décroissant, de gauche à droite), en nombre de causes de difficultés évoquées, 2016**



# **ANALYSE HISTORIQUE DES METIERS LES PLUS PLEBISCITES**

## METIERS LES PLUS PLEBISCITES ENTRE 2013 ET 2016

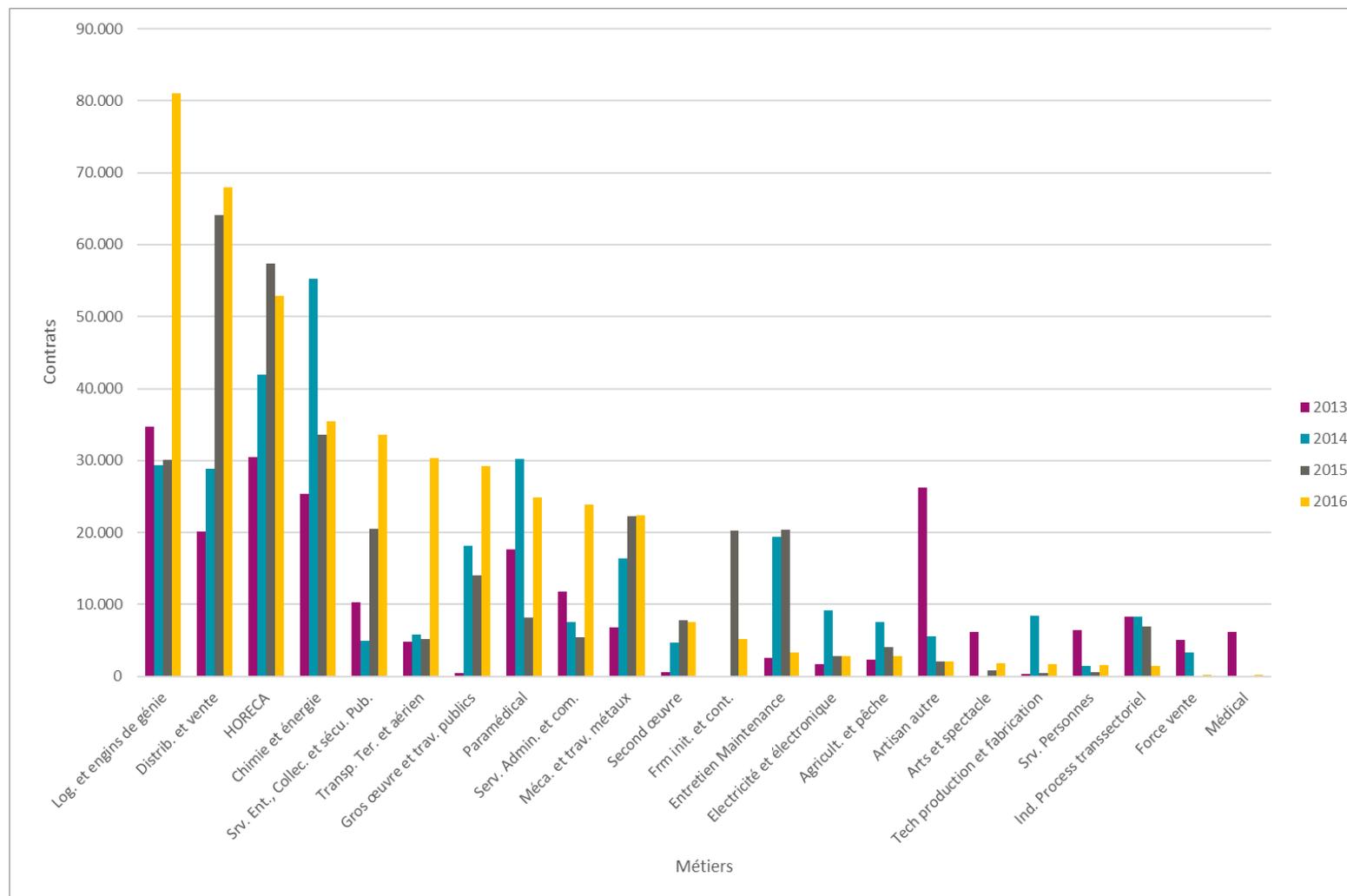
Graphique 6 – Nombre de candidats selon le groupe professionnel (uniquement les groupes professionnels comptant au moins 1.000 candidats sur l'année 2013, 2014, 2015 et/ou 2016), 2013-2016<sup>17</sup>



Ce graphique compare les groupes professionnels les plus plébiscités par les particuliers, en fonction du nombre de candidats, et leur évolution entre 2013 et 2016.

<sup>17</sup> Pour rappel, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement importants.

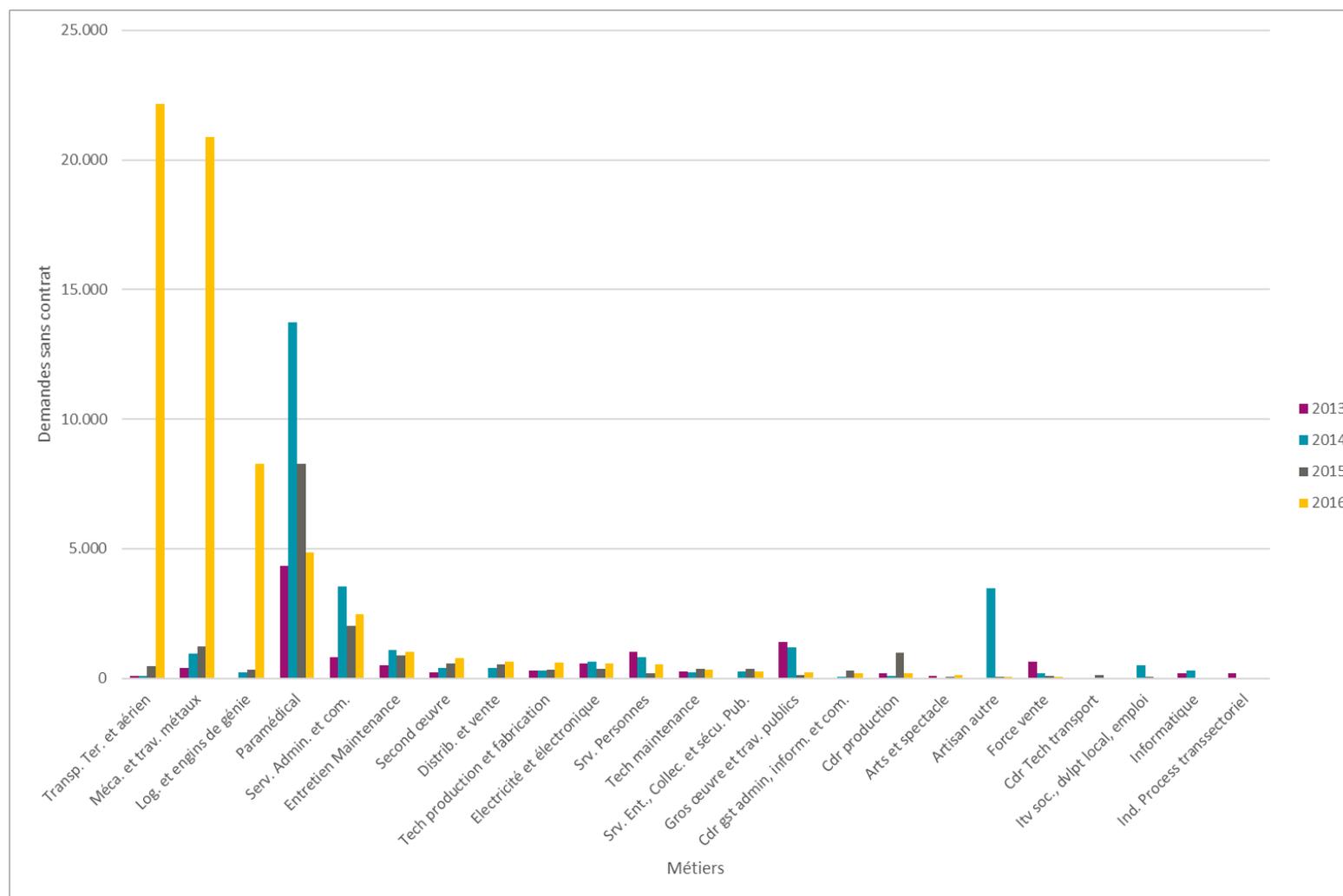
**Graphique 7 – Nombre de contrats selon le groupe professionnel (uniquement les groupes professionnels comptant au moins 5.000 contrats sur l'année 2013, 2014, 2015 et/ou 2016), 2013-2016<sup>18</sup>**



Ce graphique compare les groupes professionnels les plus plébiscités par les entreprises, en fonction du nombre de contrats, et leur évolution entre 2013 et 2016.

<sup>18</sup> Pour rappel, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement importants.

**Graphique 8 – Nombre de demandes sans contrat selon le groupe professionnel (uniquement les groupes professionnels comptant au moins 100 demandes sans contrat sur l'année 2013, 2014, 2015 et/ou 2016), 2013-2016<sup>19</sup>**



Ce graphique compare les groupes professionnels pour lesquels il y a le plus de difficultés de recrutement, en fonction du nombre de demandes sans contrat, et leur évolution entre 2013 et 2016.

<sup>19</sup> Pour rappel, les volumes peuvent être fortement influencés par les réponses données par les agences « de grande taille » gérant un nombre de contrats particulièrement importants.

**Tableau 22 – Groupes professionnels les plus plébiscités entre 2013 et 2016 et nombre de fois où ils ont été cités parmi les cinq premiers groupes professionnels en 4 ans**

Groupes professionnels les plus plébiscités entre 2013 et 2016	Candidats	Contrats	Demandes sans contrat
Distribution et vente	4 fois	4 fois	
Logistique et engins de génie	4 fois	4 fois	1 fois
Serv. Admin. et commerciaux	4 fois		4 fois
Horeca	2 fois	4 fois	
Santé (prof. paramédicales)		1 fois	4 fois
Chimie et énergie	1 fois	4 fois	
Fonctions transsectorielles des industries de process	3 fois		
Forces vente	2 fois		1 fois
Mécanique et travail métaux	1 fois		2 fois
Gros œuvre et travaux publics			2 fois
Entretien Maintenance			2 fois
Artisans (alimentation, habillement et autres)		1 fois	
Srv. Ent et Collec. et sécurité publique		1 fois	
Srv. Personnes			1 fois
Cadres de production			1 fois
Transport terrestre et aérien			1 fois

La case associée au groupe professionnel est colorée en rose si le groupe a été cité 4 fois parmi les cinq premiers groupes professionnels entre 2013 et 2016, en jaune s'il a été cité 3 fois, en bleu s'il a été cité 2 fois, en gris s'il a été cité 1 fois.

Ce sont souvent les mêmes groupes professionnels qui, au fil des ans, se retrouvent dans le top 5 des candidats et des contrats. Les groupes les plus plébiscités varient plus sensiblement d'une année à l'autre au niveau des demandes sans contrat. Ainsi certains groupes professionnels sont systématiquement cités chaque année :

- candidats :  
la distribution et la vente, la logistique et les services administratifs et commerciaux.
- contrats :  
la distribution et la vente, la logistique, l'Horeca et la chimie et énergie.
- demandes sans contrat :  
les services administratifs et commerciaux et les professions paramédicales (santé).

Cette publication est disponible et téléchargeable sur le site du Forem,  
à l'adresse :

<https://www.leforem.be/chiffres/chiffres-et-analyses.html>

Pour citer cette étude

A. Dussart, Difficultés de recrutement des agences agréées de travail intérimaire  
– Enquêtes 2017 (données 2016), le Forem, décembre 2018

Contact pour la presse

Service presse

071/20 67 31